

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD**

**RAPPORT ANNUEL DU MAIRE**

Présenté le 7 novembre 2016 à la session ordinaire du Conseil municipal de Durham-Sud.

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

A titre de maire de la municipalité de Durham-Sud, il me fait plaisir de vous présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité et un résumé des réalisations pour l'année 2016 conformément à l'article 955 du Code municipal.

Les états financiers déposés pour l'année 2015 indiquent des revenus et affectations de 1 212 627 \$ et des dépenses et affectations de 1 190 317 \$ donc un surplus de revenus de 22 310 \$.

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, l'état véritable et exact de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

Les revenus et affectations enregistrés au 31 octobre 2016 sont de 1 062 365,25 \$ et les dépenses et affectations à la même date sont 884 335,23 \$ pour un budget de 1 083 062 \$ en 2016. Nous avons donc pour l'instant un surplus de revenus. Nous avons à prévoir des dépenses inévitables aux deux (2) mois à venir d'ici la fin de l'année.

Le salaire versé aux élus municipaux en 2016 est de 5 632,38 \$ pour le maire et de 1 877,64 \$ pour chacun des conseillers. Les allocations de dépenses sont de 2 816,28 \$ pour le maire et de 938,88 \$ pour chacun des conseillers. Le maire reçoit aussi une somme de 2 980,92 \$ pour sa participation comme maire aux réunions de la MRC de Drummond.

Voici quelques-unes des réalisations de votre conseil municipal pour l'année 2016 :

Voirie :

Entretien et balayage des rues du village. Nous avons effectué l'épandage d'abat poussière sur toutes les routes de gravier de la municipalité au coût de 20 212 \$. Le rechargement et le creusage de fossé d'une partie du Rang 12 Est a été effectué au coût de 38 160 \$ ainsi que le creusage de fossés sur différents chemins municipaux pour un montant de 6 012 \$. De plus, des travaux ont été faits sur la rue Principale au coût de 9 035 \$ et une partie de rue Trahan sera asphaltée au coût approximatif de 24 750 \$.

Déneigement :

Nous avons aussi fait l'entretien et la réparation des camions de la municipalité. La municipalité a reconduit son entente avec le Ministère des Transports pour faire le déneigement des chemins d'hiver du rang 10, de la jonction de la route O'Brien à Lefebvre jusqu'à la route 222 à Ste Christine, pour la saison 2016-2017.

Service incendie :

Deux pompiers ont complété la formation de pompier 1. Nous avons aussi renouvelé certains équipements pour un montant de 27 224 \$. Nous avons acheté un nouveau camion-citerne au coût de 182 787 \$. De plus, la municipalité a installé un système de ventilation à la caserne au coût de 7,289 \$.

La municipalité continue d'assurer le service de protection contre l'incendie à la municipalité de Lefebvre selon l'entente qui a été renouvelée en 2006. Cinq personnes de Lefebvre font maintenant partie de la brigade des pompiers de Durham-Sud.

Hygiène du milieu : La municipalité étudie la possibilité de faire la récupération des plastiques agricoles.

Mérite étudiant : La municipalité a participé au programme de bourses du mérite étudiant (350 \$) pour les étudiants de Durham-Sud qui vont au CEGEP de Drummondville.

Brigade scolaire junior : La municipalité a participé au programme de récompense brigade scolaire junior de la Commission Scolaire des Chênes (106,72\$) pour l'achat de cadeaux remis aux brigadiers et brigadières de la Municipalité de Durham-Sud.

Comité développement local :

La municipalité participe aussi au niveau du comité local de développement mis sur pied dans la municipalité depuis 14 ans par un dépôt de 5 000 \$. De plus, un programme d'aide à la construction résidentielle a été mis en place afin de stimuler et encourager le développement résidentiel sur le territoire de la municipalité de Durham-Sud

Loisirs et bibliothèque :

La municipalité a soutenu l'Association des Loisirs de Durham-Sud par l'octroi de 10 000 \$ pour l'entretien des équipements, amélioration du local et l'organisation d'activités.

Les citoyens de Durham-Sud continue de bénéficier du service de la bibliothèque municipale qui est maintenant informatisée. La municipalité a aussi signé une entente avec la Commission Scolaire des Chênes pour l'utilisation de la fibre optique pour la bibliothèque, le bureau municipal, le service incendie, l'aqueduc et les loisirs dont le coût reviendra à environ 262 \$ par mois.

Projet en voie de réalisation :

Dans le cadre du schéma de couverture de risques commencé dans la municipalité en 2003, notre schéma de couverture de risques a été approuvé en 2012. Les pompiers et le préventionniste ont effectué 85 visites de prévention incendie dans les résidences.

La municipalité devra rencontrer les objectifs proposés par la MRC Drummond dans le cadre du plan de mise en valeur des matières résiduelles (matières compostables, matières recyclables, gestion des fosses septiques) La municipalité participe au projet d'Écocentre de la MRC Drummond au coût de 6 677,60 \$. La municipalité a donné compétence à la MRC Drummond pour négocier le contrat de l'enfouissement des matières résiduelles au site de Waste Management pour l'option cinq (5) ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La toiture du garage municipal sera refaite au coût de 20 615 \$ et la boîte électrique au bureau municipal a été changée au coût de 1 442 \$.

La municipalité a aussi participé à l'aménagement des modules de jeux à l'école pour un montant de 7 047 \$.

De plus une liste des fournisseurs avec qui nous avons contracté pour plus de 25 000 \$ au cours de la dernière année est disponible au bureau, sur demande et sur le site internet. Cette liste contient également tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période pour un contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse le montant applicable de 25 000 \$

---

Michel Noël, maire